

## Une romance qui passait par-là

Ce jour-là était un jour maussade comme tant d'autres et qui ne donnait pas très envie de sortir. Aussi Bernard décida d'allumer sa cheminée et de ranger quelques affaires qui traînaient par-ci par-là suite à des aménagements récents qu'il avait faits dans ses placards.

Sans idée a priori il passa en revue les boîtes à remettre en place et ouvrit par hasard un petit coffret qui contenait des photos plus ou moins anciennes car le rangement méthodique et chronologique n'était pas son fort. Soudain un cliché un peu jauni attira son attention et le ramena au souvenir d'un événement lointain mais déterminant de sa vie.

Cette photo avait été prise par un photographe professionnel comme il y en avait beaucoup qui jalonnaient les rues touristiques de Paris dans les années 1945-1970. Il avait été photographié avec Jacqueline au tout début de leur relation, celle qui n'était pas encore sa fiancée, alors que leur pérégrination les avaient conduits dans le quartier des Grands Boulevards. Un tantinet distrait il avait laissé le ticket remis par le photographe dans une poche de sa veste et sa mère, avec la meilleure intention de ranger ses habits, avait trouvé le ticket. Sans rien dire à son fils elle était allée récupérer la photographie qu'elle avait mise ensuite sous le nez de Bernard aux fins d'en savoir un plus sur le compte de la Demoiselle.

Pour tout dire la promenade parisienne avait été précédée d'une première rencontre à Robinson. Ce lieu, situé au sud de Paris, est l'équivalent des bords de Marne et de ses guinguettes. Le bal de Robinson était réputé au début du 19<sup>ème</sup> siècle et jusqu'aux années 50, il était fréquenté par des jeunes gens célibataires désireux de croiser l'âme sœur.

Nés tous les deux en 1934 Bernard et Jacqueline ont tout juste 20 ans au moment où ils commencent à s'apprécier. On peut dire que c'est le bon âge mais ce n'est pas la bonne année car c'est juste le début de la guerre d'Algérie. Donc très vite Bernard, conscrit, fera partie du contingent des appelés envoyés au Maghreb. Par chance il sera affecté en Tunisie à la base de Bizerte où il aura la responsabilité de manœuvrer une péniche de débarquement. Pendant toute sa période d'incorporation il ne sera pas exposé à des situations éprouvantes que bien d'autres soldats connaîtront et il sera libéré 28 mois plus tard.

Bien sûr Bernard et Jacqueline resteront en contact, le courrier échangé pendant cette longue période sera d'un grand réconfort pour l'un et pour l'autre et leur aura permis de consolider leur attachement. Aussi dès le retour de Bernard ils manifesteront leur désir de s'engager d'une manière officielle et leur mariage sera célébré le 29 mars 1958.

Un coup de téléphone vient interrompre ses pensées, c'est sa voisine d'en face, Anne-Marie, qui lui demande s'il a l'intention d'aller en début d'après-midi à la maison de retraite de Notre-Dame-de-Riez, auquel cas elle pourrait l'accompagner.

Cette communication a pour conséquence de ramener Bernard à la situation présente où l'on retrouve les deux époux, maintenant retraités, installés depuis une bonne

décennie au Fenouillet et heureux de leur parcours de vie jusqu'à ces dernières années où Jacqueline a été diagnostiquée Alzheimer.

C'est alors que, bien sûr, leur vie a changé du tout au tout car il a fallu compter avec la maladie. Dans un premier temps Bernard a pu faire face seul aux problèmes liés aux nouvelles fragilités de son épouse puis bientôt il a eu recours aux services sociaux proposés dans sa commune. Malheureusement les troubles du comportement sont devenus difficiles à gérer à domicile, la solution a donc consisté à trouver un établissement de soins spécialisé où Jacqueline pourrait être accueillie.

Depuis ces nouvelles dispositions Bernard rend visite à son épouse tous les après-midi à la maison de santé de Notre-Dame-de-Riez. Il est le plus souvent accompagné d'Anne-Marie qui, elle aussi, est une retraitée installée au Fenouillet, veuve depuis plusieurs années, devenue intime du couple Bernard-Jacqueline depuis leur installation et qui a apporté un soutien indéfectible à Bernard depuis les signes précurseurs de la maladie.

Les jours passant la santé de Jacqueline se détériore très vite jusqu'à l'issue finale tant redoutée.

C'est après ces circonstances particulières que Bernard et Anne-Marie ont eu envie de rapprocher leurs solitudes. Ils ont commencé à se rendre mutuellement service sur le plan de la vie quotidienne, puis très vite ont pratiqué des activités communes, ont fait des projets de voyage, etc... Cet accommodement leur a apporté sans conteste une nouvelle raison d'exister. Pour ce qui est de Bernard ce fut une vraie reviviscence après les longues années consacrées à se préoccuper essentiellement de la santé de son épouse.

Alors qu'ils venaient de s'installer dans un modus vivendi tout à fait satisfaisant pour l'un et pour l'autre, des signes avant-coureurs ont été perçus, des rumeurs se sont propagées et les Grincheux n'ont pas tardé à faire surface.

Anne-Marie était originaire du Nord de la France où ses enfants – un fils et deux filles – vivaient toute l'année. Depuis son installation en Vendée elle recevait aux vacances, grandes et petites, une ribambelle de petits enfants accompagnés ou non de leurs parents ainsi que ses sœurs, frères et toute une parentèle élargie.

Elle était issue d'une dynastie industrielle du Pas-de-Calais et avait été éduquée selon les préceptes encore en vigueur dans cette société quand elle était jeune, dans les années 1925. Dans sa famille, à l'époque, les enfants vouvoyaient leurs parents. Dès l'âge de 8 ans toute la fratrie intégrait un internat -- école privée religieuse -- et ce jusqu'à 18 ans pour les filles. Elle avait été une élève studieuse car elle avait obtenu le bac maths élem mais sans envisager une formation professionnelle pour exercer un métier. Très peu de temps après son retour à la vie civile elle rencontrait celui qui deviendrait son mari.

Les Grincheux sont donc venus du Nord. Lorsque ses enfants ont eu connaissance de l'entente qui s'était installée entre leur mère et son voisin ils ont vivement réagi. Ils n'ont pas apprécié un voyage que nos deux amis ont effectué dans les Alpes. Bernard a vécu quelques années à Grenoble et son fils y réside, il a eu envie de faire connaître

cette région à Anne-Marie qui n'était jamais allée en haute montagne et qui a été enchantée de voir d'au plus près les cimes enneigées de cette province si particulière.

Dans un premier temps ils ont questionné la femme de ménage de leur mère, ensuite ils sont venus sur place faire des repérages et jouer aux espions pour mesurer la gravité du délit. Ils ont constaté en effet que les deux amis passaient du temps ensemble, prenaient leur repas en commun, faisaient des sorties, allaient au restaurant, recevaient leurs connaissances chez qui ils étaient aussi souvent invités.

L'étape suivante a été de porter plainte auprès de la Gendarmerie de Saint-Gilles-Croix de Vie ce qui a eu pour conséquence, pour Bernard, de recevoir plusieurs convocations aux fins de vérifier si tout était en règle le concernant.

Puis le Fils est arrivé dans le but évident de « protéger » le patrimoine de sa mère. Sa première démarche a été de prendre contact avec le banquier de cette dernière pour mettre en place un système de surveillance de ses dépenses et de ses actifs. Sa qualité d'édile – il est en effet Maire de la commune où il réside – et d'Officier de marine a certainement facilité cette démarche. Il a aussi voulu remettre en question la gestion domestique qui était celle de sa mère dans l'idée de la soustraire aux influences de Bernard en mettant en place un système de livraison des repas.

Et il a profité de cette visite pour clairement signifier à Bernard que lui et sa mère étaient d'un autre monde que le sien et que leurs petits arrangements n'avaient pas de sens.

Les Filles sont encore revenues au Fenouillet mais Bernard et Anne-Marie, avertis de leur arrivée, sont prestement partis en villégiature à quelques encâblures de Saint-Gilles, et elles n'ont pas pu mener à bien leurs investigations. Mais l'étape suivante fut beaucoup plus traumatisante.

C'était un tout début d'après-midi de Septembre où le Fils, accompagné de son épouse, est arrivé au volant d'une camionnette qu'il a garé devant la maison de sa mère. Bernard était absent mais personne n'a jamais su comment le Fils l'avait appris. Il a déclaré à sa mère qu'il l'emmenait pour une petite quinzaine chez lui dans le Pas-de-Calais et lui a demandé de réunir quelques effets, sans oublier médicaments, carte vitale, ordonnances médicales. Tout ceci devait être fait très vite car il devait reprendre la route de manière à arriver en fin de soirée à destination.

Le voisinage était en émoi, tout le monde était sorti sur le pas de sa porte. Au courant d'un conflit larvé entre Anne-Marie et sa famille, la présence d'un véhicule immatriculé dans les Hauts de France leur a paru suspecte, ils ont pressenti qu'un « coup tordu » se préparait. Constatant un départ imminent quelques voisins se sont approchés pour faire leurs adieux à Anne-Marie et lui demander quand elle serait de retour. Ils l'ont trouvée très perturbée disant qu'elle ne souhaitait pas partir, ce à quoi le Fils a précisé qu'elle reviendrait sous une quinzaine.

Quand Bernard est rentré chez lui peu de temps après et qu'il a appris la réalité des faits il a été à la fois très abattu mais aussi très en colère. Le Fils fut gratifié des meilleurs noms d'oiseaux. La stupeur, la consternation et même la tristesse étaient les attitudes qui prévalaient chez ses amis qui commentaient maintenant ce que l'on

osait qualifier d'enlèvement. Sur les conseils des uns et des autres une démarche à la gendarmerie de Saint-Gilles a finalement été décidée où une plainte fut déposée en fin de journée.

A partir de cette date les jours se sont écoulés dans l'attente de nouvelles qui ne sont jamais arrivées. Après une période de découragement bien compréhensible Bernard a élaboré plusieurs stratégies qui, pensait-il, pourraient lui permettre de renouer un contact avec Anne-Marie. Les appels téléphoniques aux enfants restaient sans réponse tout comme les tentatives de joindre les frères et sœurs de son amie qui, eux, n'étaient au courant de rien.

Du côté de la gendarmerie il a appris qu'un jugement de tutelle désignait le fils d'Anne-Marie comme tuteur, tout était donc en règle du point de vue juridique, aucune action ne pouvait alors être entreprise.

Le délai de 15 jours d'absence fixé par le fils était largement dépassé maintenant. Puis Bernard a su que la femme de ménage qu'employait Anne-Marie avait reçu son solde de tous comptes. Le fait de n'avoir eu aucun signe de la famille prouvait, au fur et à mesure que le temps passait, que l'affaire se situait bien dans leur volonté d'imposer un diktat à leur mère, mais lequel ? Autre indice peu encourageant, la maison d'Anne-Marie fut mise en vente.

Malgré tous ces aspects négatifs il ne baissait pas les bras et s'ingéniait à trouver **la solution** qui apporterait un dénouement favorable. Il échafaudait régulièrement des stratégies plus ou moins farfelues qui n'avaient aucune chance d'aboutir.

Cela ne l'empêchait pas de traverser des moments de profond découragement où il vouait la famille entière aux gémonies, d'autant qu'il connaissait bien tous ses enfants et petits enfants pour les avoir fréquentés, avant, de manière très amicale. Sa vie était devenue un cauchemar comparée à l'agréable parenthèse de ces quelques mois partagés avec Anne-Marie qui était une femme facile à vivre, très enjouée et toujours prête à l'accompagner où que ce fût.

Bien sûr tout son entourage était au courant de sa situation qui n'était pas banale et ceux qui avaient connu Anne-Marie partageaient ses tourments en lui apportant un peu de réconfort. Les mois défilaient et toujours aucun indice tangible ne s'annonçait qui permette d'envisager une évolution de la situation.

Cependant, après tous ces mois d'espérance déçue, Bernard fit la connaissance de Rosalie, une amie proche de sa voisine. Très intriguée par cette histoire, elle se déclara prête à mener une petite enquête qui serait facilitée, disait-elle, par le fait qu'elle habitait opportunément à proximité du lieu de résidence du fils d'Anne-Marie, qu'elle connaissait bien la région et avait des relations qui pourraient la conseiller, éventuellement, dans sa recherche.

L'idée retenue fut de lister les EHPAD de la région et de savoir si Anne-Marie était inscrite dans l'un de ces établissements. Dans un premier temps Bernard restait sceptique car il avait lui-même effectué ce travail mais sans résultat. Finalement « *bingo* » cette démarche fut payante et cela a été une nouvelle jubilaire pour Bernard et son groupe d'amis. C'est alors qu'avec maintes précautions, Rosalie put

entrer en relation avec Anne-Marie que son fils avait en effet placé dans une résidence pour personnes âgées. Cela n'a pas posé de problèmes, si ce n'est que les visites devaient être courtes et espacées.

Anne-Marie a alors raconté à sa nouvelle amie les conditions de vie qui avaient été les siennes depuis « l'enlèvement ». Elle avait été conduite par ses enfants dans une maison de retraite en Belgique où ils venaient rarement la voir et où tout moyen de communication avait été prescrit. Elle avait été, bien sûr, très perturbée par la situation qu'elle avait vécue depuis son départ de Vendée et, du fait de ce choc probablement, ses idées n'étaient pas toujours très claires. Elle a toutefois relaté que, quelques semaines auparavant, au cours d'une promenade dans le parc de la résidence, elle était tombée et s'était gravement blessée, ce qui avait nécessité un séjour à l'hôpital. A sa sortie son fils l'avait ramenée en France et l'avait placée dans cet EHPAD où Rosalie avait pu finalement la trouver.

A l'annonce de cette information inespérée Bernard s'est précipité pour aller rejoindre son amie. Sur place il a loué un studio pour plusieurs semaines et a pu renouer la relation interrompue avec sa chère Anne-Marie.

Il avait pour dessein que son amie revienne en Vendée, c'était encore une nouvelle étape à franchir et pas la moindre.

Pour atteindre cet objectif il fallait que le jugement de tutelle soit reconsidéré car il était évident qu'une machination avait été ourdie pour déposséder Anne-Marie de sa liberté et de ses biens. Une action auprès du Tribunal judiciaire fut donc entreprise pour demander une révision de la Tutelle.

Après les délais de rigueur un nouveau jugement a eu lieu. Ce fut une épreuve pour Anne-Marie qui a dû répondre à une multitude de questions posées par le juge en présence de son fils furibond. Mais le résultat a été positif car il est apparu que le précédent jugement avait été formulé de manière contestable. Le fils a été destitué et un tuteur indépendant a été nommé.

Sur demande d'Anne-Marie elle a été autorisée à résider en Vendée mais pas chez un particulier, comme Bernard l'espérait, uniquement dans une maison de retraite.

Inutile de dire que ce fut un soulagement pour Bernard, qui vivait ça comme une victoire, en même temps qu'une grande satisfaction.

Anne-Marie est donc revenue mais pas dans sa maison qui entre-temps avait été vendue. Elle a été admise sans problème à la maison de retraite de Notre-Dame-de-Riez, celle où avait vécu Jacqueline. Elle y a repris goût à une vie plus normale avec l'aide de Bernard qui venait tous les jours déjeuner avec elle. Mais bien sûr, à son âge avancé, ces tristes péripéties avaient eu des retombées sur sa santé. Sa vue et sa mémoire étaient quelque peu altérées. Malgré tout elle se montrait toujours enjouée et heureuse quand des amis venaient lui rendre visite.

EPILOGUE

Bernard et Anne-Marie n'ont pas vécu de longues années ensemble après ces événements. C'est Bernard qui, bien que plus jeune, est parti le premier. Depuis la maladie de son épouse il n'avait pas su gérer correctement son capital santé. Les longues années à se soucier de Jacqueline plus l'épisode Anne-Marie ont eu raison de sa résistance.

Simone NUZILLAT– Avril 2024